

Village de nature et de culture

GUIDE DU CITOYEN

Mot de la mairesse



J'ai la chance d'avoir été élue mairesse de Val-David le 7 novembre 2021. Sans aucune objectivité, je pense que je suis la mairesse du plus beau village du Québec. Un village où la nature côtoie la culture, mais surtout un village où les citoyens et citoyennes s'impliquent, collaborent et participent à créer un monde meilleur.

Le conseil et moi sommes fiers d'être vos représentants pour les quatre prochaines années. Nous nous engageons à travailler pour un village encore plus vert, plus équitable, avec une économie saine et durable où la culture, le plein air et la protection de l'environnement contribuent à faire de Val-David un monde à part, un monde que nous aimons!

Au plaisir de vous rencontrer au détour d'un sentier, dans un de nos commerces ou, encore, lors d'un de nos nombreux événements communautaires, culturels ou sportifs.

Votre mairesse,
Dominique Forget

Val-David c'est...

Un des villages les plus pittoresques des Laurentides!

Val-David est connu comme le paradis des adeptes de plein air au Québec, le berceau de l'escalade au Canada, et un lieu de création privilégié pour de nombreux artistes et artisans des métiers d'art.

Les visiteurs y trouveront un avant-goût de ce monde à part, avec sa multitude d'activités de détente et de loisir, dans un milieu combinant à merveille **NATURE** et **CULTURE** pour le plus grand bonheur de tous.

Population
(décret au 21 déc. 2022)

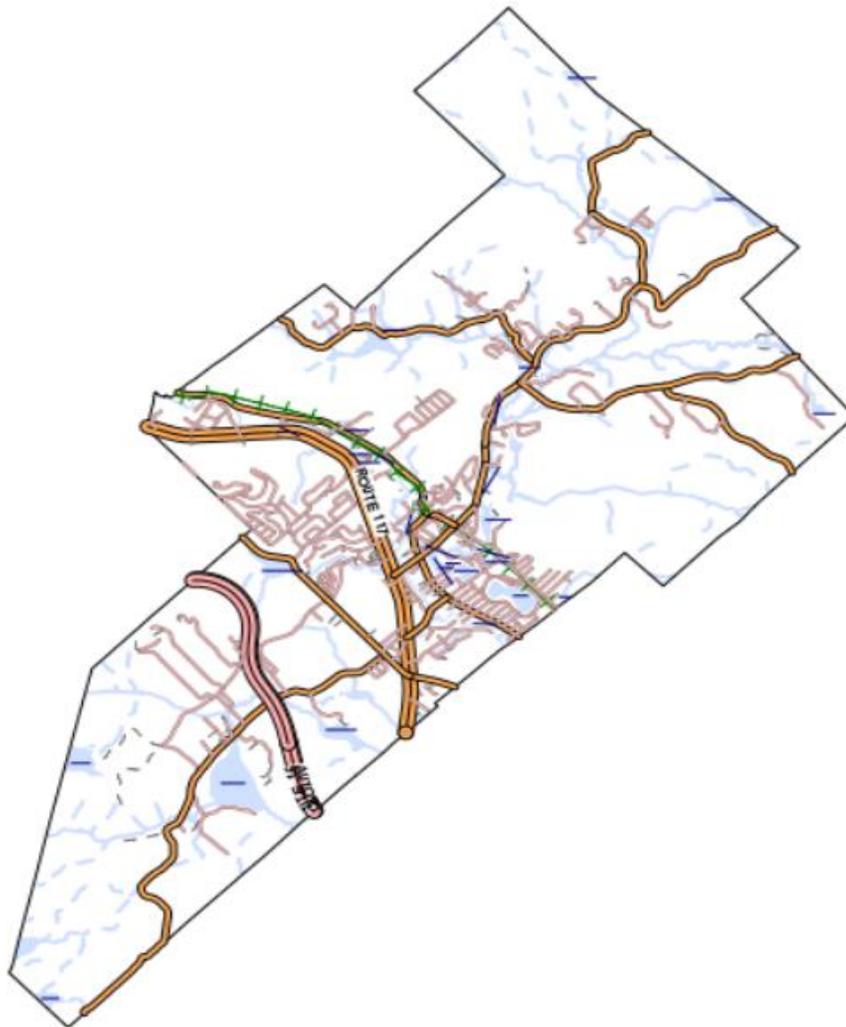
5 733

Superficie du
territoire

42,87 km

Au nord de
Montréal

80 km



La vie démocratique de Val-David

Les séances du Conseil municipal

Les séances du Conseil municipal ont lieu à la Salle Athanase-David (église) située au 2490, rue de l'Église, habituellement les 2^e mardi de chaque mois.

Toute la population est invitée à assister à ces séances qui débutent à 19 h 30.

Les séances du Conseil sont filmées et diffusées en direct sur notre page Facebook municipale et sont disponibles pour une écoute en différé sur notre site Internet valdavid.com. Vous pouvez donc suivre notre vie démocratique dans le confort de votre salon.

Le Conseil municipal

Rôle du Conseil

Les élus réunis en conseil représentent la population. Ils prennent les décisions sur les orientations et les priorités de la municipalité.

Districts municipaux

En plus de la mairesse, le Conseil municipal de Val-David compte six élus, chacun associé à un district de la municipalité.



Jean-François Giasson
Conseiller, district no 1
district1@valdavid.com



Stephan Schwab
Conseiller, district no 2
district2@valdavid.com



Carl De Montigny
Conseiller, district no 3
district3@valdavid.com



Guy Séguin
Conseiller, district no 4
district4@valdavid.com



Christian Lachaine
Conseiller, district no 5
district5@valdavid.com



Manon Paquin
Conseillère, district no 6
district6@valdavid.com

Services municipaux

Direction générale

La Direction générale est responsable de l'administration et des opérations de l'ensemble des services, des programmes et activités municipales en conformité avec les lois et les règlements.

François St-Amour
Directeur général & greffier-trésorier
T. 819 324-5678, poste 4250
dg@valdavid.com

Mylène Côté
Assistante à la direction générale
T. 819 324-5678, poste 4250
direction@valdavid.com

Marie-Josée Tremblay
Technicienne en ressources humaines
T. 819 324-5678, poste 4245
rh@valdavid.com

Communications

Le service des Communications diffuse, planifie, organise, dirige et contrôle les activités d'information, de communications et de relations publiques de la municipalité aussi bien à l'interne qu'à l'externe, au bénéfice de l'ensemble des citoyens et des employés dans l'exercice de leurs fonctions.

Julie Duval
Directrice des communications
T. 819 324-5678, poste 4249
communications@valdavid.com

Greffe

Le service du Greffe assure et organise l'ensemble des activités juridiques de la municipalité. Il est également responsable de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et de la protection des renseignements personnels.

Carl Lebel
Directeur du service juridique
T. 819 324-5678, poste 4239
greffe@valdavid.com

Laurence Millette
Adjointe au service juridique
T. 819 324-5678, poste 4244
juridique@valdavid.com

Poste vacant
Archiviste
T. 819 324-5678, poste 4247
archives@valdavid.com



Loisirs, culture et vie communautaire

Le service Loisirs et Culture planifie, organise et coordonne une multitude d'activités de loisirs, culturelles et communautaires favorisant le regroupement des citoyens et le partage des richesses culturelles de notre région avec ses visiteurs.

Le service à contacter pour devenir bénévole, réserver des salles, s'inscrire aux activités et dynamiser la vie culturelle à Val-David.

Bureau situé au 2490, rue de l'Église
(porte côté arrière).

Paul Chaddock
Directeur du Service loisirs, culture et vie communautaire
T. 819 324-5678, poste 4231
directionloisirs@valdavid.com

Valérie Lacoste Major
Responsable loisirs, culture et vie communautaire
T. 819 324-5678, poste 4248
sportloisirs@valdavid.com

Poste vacant
Responsable loisirs, culture et vie communautaire
T. 819 324-5678, poste 4243
culture@valdavid.com

Sylvie Vézina
Agente de bureau – Réservation des salles
T. 819 324-5680, poste 4228
secretariat@valdavid.com

Tourisme

Notre bureau d'accueil touristique, accueille, informe, et dirige ses citoyens et visiteurs afin qu'ils puissent profiter pleinement des attraits touristiques qu'offre notre pittoresque village riche de nature et de culture.

Bureau d'accueil touristique
2525, de l'Église
T. 819 324-5678, poste 4236
tourisme@valdavid.com





Services municipaux

Travaux publics

Le service des travaux publics assure la pérennité des infrastructures municipales afin d'offrir à tous les citoyens un environnement sécuritaire et adapté. Entre autres, il assure l'entretien préventif et la réparation :

- Des voies de circulation (pavage, bordures, trottoirs, pistes cyclables, signalisation, déneigement, etc.)
- Des réseaux d'aqueduc et d'égouts sanitaires et pluviaux
- Des parcs et espaces verts
- Des bâtiments et véhicules municipaux

Gère et entretien :

- 102 km de voies de circulation
- 3,6 km de trottoirs
- 60 km de conduites d'eau
- 268 bornes-fontaines et 578 vannes
- 5 puits d'eau potable et plusieurs stations de pompage
- 6 stations de surpression
- 4 réservoirs d'eau
- 3 stations de pompage d'égouts
- 37 km d'égouts sanitaires et 507 regards

Poste vacant

Directrice des Travaux publics
T. 819 324-5678, poste 4223
tp@valdavid.com

Olivier Brunet

Coordonnateur des Travaux publics
coordonnateur@valdavid.com

François Leblanc

Coordonnateur des Travaux publics
coordonnateur2@valdavid.com

Catherine Fiset

Adjointe administrative
T. 819 324-5678, poste 4223
travauxpublics@valdavid.com

Urbanisme

Le service de l'Urbanisme planifie et de gère l'aménagement du territoire en vue d'assurer une organisation et une utilisation cohérente du milieu en harmonie avec l'environnement.

- Applique la réglementation découlant du plan d'urbanisme (zonage, lotissement, construction, PIIA).
- Prépare les plans et les règlements en matière d'aménagement et de développement du territoire.
- Traite des demandes devant être soumises au Comité consultatif d'urbanisme (CCU).
- Délivre les permis de construction, de rénovation et les certificats d'autorisation.
- Effectue les inspections sur l'ensemble du territoire.
- Émet les numéros civiques.

Date limite de dépôt des documents exigés pour les demandes devant être soumises au Comité consultatif d'Urbanisme (CCU) :
1^{er} lundi du mois (ou le jour ouvrable suivant)

Nicolas Lesage

Directeur du service de l'Urbanisme
T. 819 324-5678, poste 4223
urbanisme@valdavid.com

Julie Duhamel

Adjointe administrative
T. 819 324-5678, poste 4255
info-urbanisme@valdavid.com

Nadine Guénette

Adjointe à l'urbanisme - Environnement
T. 819 324-5678, poste 4238
environnement@valdavid.com

Pascale Bouchard

Adjointe à l'urbanisme - Inspection
T. 819 324-5678, poste 4240
permis@valdavid.com

Constance Tremblay

Adjointe à l'urbanisme - Inspection
T. 819 324-5678, poste 4246
inspection@valdavid.com

Services municipaux

Trésorerie

Le service de Trésorerie assure la planification, la coordination et la vérification des activités financières de la municipalité :

- Traite la rémunération
- Facture et perçoit les taxes
- Participe aux mises à jour du rôle d'évaluation foncière
- Gère les règlements d'emprunts, les achats et les dépenses
- Prépare et contrôle les budgets d'opération et d'immobilisations
- Prépare les états financiers annuels

Recevez votre compte de taxes municipales en ligne en vous inscrivant sur la plateforme informatisée **Voilà!** Détails sur valdavid.com

Mariline Bastien
Directrice des finances
T. 819 324-5678, poste 4221
finances@valdavid.com

Suzie Daraïche
Agente de bureau et réceptionniste
T. 819 324-5678, poste 4222
reception@valdavid.com

Julie Lamoureux
Agente à la taxation
T. 819 324-5678, poste 4224
taxation@valdavid.com

Sécurité civile

La Municipalité a le mandat de mettre en place un plan des mesures d'urgence en collaboration avec tous les intervenants (policiers, pompiers, ambulanciers, etc.) et d'en informer l'ensemble de ses citoyens.

C'est la **Sûreté du Québec** qui assure la surveillance et la sécurité sur le territoire du Village de Val-David.

Les officiers sont mandatés pour :

- Donner des constats pour les infractions aux règlements municipaux et d'urbanisme
- Appliquer les lois provinciales sur la circulation routière

Pour toute urgence composez le 911

- Feux
- Urgences médicales
- Police
- Chemins dangereux
- Urgences environnementales
- Bris d'aqueduc

Sécurité incendie

La Régie Incendie des Monts (RIDM) est responsable de la protection des biens et de la vie des citoyens en mettant sur pied des mesures de protection et de prévention, en lien avec les objectifs du schéma de couverture de risques de la MRC des Laurentides.

Régie Incendie des Monts
Tél. : 819 326-2605



Besoin d'un permis ou d'un certificat d'autorisation?

Le printemps est propice aux projets de construction, de rénovation ou d'installation d'équipements divers pour lesquels il faut souvent obtenir un permis ou un certificat d'autorisation. Soyez vigilants! Vérifiez toujours ce qu'il en est pour votre projet auprès du service d'Urbanisme.

PERMIS DE CONSTRUCTION REQUIS

- La construction, la reconstruction, l'agrandissement d'un bâtiment principal.
- L'installation ou la modification d'une installation sanitaire.
- L'installation d'un système de prélèvement d'eau ou de géothermie.
- Le perçage ou le blocage d'ouvertures.
- Le changement d'une toiture impliquant une nouvelle configuration.
- L'installation d'un nouveau matériau de parement extérieur.
- La construction, l'implantation d'un bâtiment accessoire (remise, cabanon, garage) de plus de 10 m².
- Les travaux de rénovation, d'entretien et de réparation d'une valeur de plus de 3 000 \$.



CERTIFICAT D'AUTORISATION REQUIS

- La construction, l'installation, le déplacement ou la modification d'une enseigne, y compris son support.
- L'installation ou la modification d'une piscine.
- La construction, l'installation et la modification d'une clôture ou d'un mur de soutènement ainsi que les opérations de remblai et de déblai de plus de 0,60 m.
- L'abattage d'arbres de plus de 10 cm de diamètre mesuré à 1,2 m du sol.
- Les ouvrages et travaux dans la rive ou le littoral (quai).
- L'aménagement d'un logement supplémentaire au sous-sol ou d'un logement supplémentaire intergénérationnel.
- Services professionnels ou commerciaux pratiqués à domicile.
- Ateliers d'artistes et d'artisans à domicile.
- Fermette (maximum de 10 petits animaux)

PRÉVOIR UN DÉLAI DE 10 À 15 JOURS POUR L'ÉMISSION D'UN CERTIFICAT D'AUTORISATION OU D'UN PERMIS À L'EXCEPTION DES PROJETS SOUMIS AU RÈGLEMENT SUR LES PLANS D'INTÉGRATION ET D'IMPLANTATION ARCHITECTURALES (PIIA).

ARROSAGE ET UTILISATION DE L'EAU POTABLE

Du 1^{er} juin au 1^{er} septembre, l'arrosage des pelouses, jardins, arbres et aménagements paysagers au moyen d'un système d'arrosage manuel ou automatique (excluant les gicleurs automatiques) est autorisé entre 20 h et 22 h seulement et certain jour seulement, selon les secteurs. Consultez la carte des secteurs sur valdavid.com.

L'arrosage d'une nouvelle pelouse, d'un nouvel ensemencement, d'une nouvelle plantation d'arbres ou d'une haie est autorisé avec l'obtention d'un permis.

Pour de plus amples informations:

Service de l'urbanisme | T. 819 324-5678, poste 4255 | info-urbanisme@valdavid.com | valdavid.com

Organismes communautaires de Val-David

La Boutique Les Abeilles

Sous-sol de l'église
Ouvert tous les samedis de 10 h à 13 h
819 320-0099

Club Air Pur (Alcooliques Anonymes)

Rencontres tous les mercredis de 19 h - 21 h
Salle Athanase-David (église) | 2490, rue de l'Église
Rencontres tous les dimanches | 10 h à 12 h
Chalet du Lac Paquin | 1289, montée du 8^e Rang
819 429-7416

Club des Val-Heureux (aînés)

Gilles Bourret | 819 970-5800
gbourretqc@yahoo.ca

Club de plein air de Val-David

Jean-Louis Doss
clubpleinairvaldavid@gmail.com

Club de vélo Popcycle

Myrienne Earl | 514 970-5800 | info@clubpopcycle.ca

Club Optimiste Val-David/Val-Morin

Alain Gailloux | Président
alain@agcms.ca
Rachel Brunet | 514 299-0808
rachel@agcms.ca

Comptoir alimentaire

Pavillon Maurice-Monty | 2492, rue de l'Église
Organisme de dépannage alimentaire
pour les personnes à faibles revenus.
Denis Bourrelle | 514 616-6457

Cuisines collectives

Chalet Dion | 1280, rue Dion
Monique White | 514 996-5795

Coopérative de solidarité Cultiver Val-David

Information et inscription : 579 888-1557
cultivervaldavid.org

Ensemble vocal Ô Chœur du Nord

Salle Athanase-David (église)
2490, rue de l'Église
819 322-2808, poste 2 | info@ochoeurdu nord.org
ochoeurdu nord.org

Contrôle des animaux - SPCALL | 819 326-4059



Espace Ludiko

Venez jouer sur place ou emprunter des jeux à la ludoteck
Chalet Dion, 1280, rue Dion
Dominique Decelles | espaceludiko@gmail.com

Les dîners communautaires

Salle Athanase-David (église)
Mireille Filion | 819 322-3388 | filionmireille@hotmail.ca

Ligue La Leche Laurentides

Les 2^e lundi du mois de 10 h-11 h 30
Josée Cardinal | 514 699-7435

Lac Paquin on sème & s'amuse

Claire Lepage | lacpaquinjardin@gmail.com

Maison Phoenix

Projet d'habitation pour aînés
Alexandre Chouinard | info@maisonphoenix.org

Musée de la chanson québécoise et de la Butte à Mathieu

Raymond Cardinal | cardinalraymond@gmail.com

Partage & Solidarité Laurentides

Lyne Cauchon | 819 320-0871 | pslaurentides@gmail.com

Société d'histoire et du patrimoine de Val-David

Paul Carle | 514 220-3184 info@histoirevaldavid.com
histoirevaldavid.com

Ski-se-Dit

Michel-Pierre Sarrazin
redaction@ski-se-dit.info

LE BÉNÉVOLAT VOUS INTÉRESSE?

Contactez notre service Loisirs et culture
T. 819 324-5678, poste 4228
secretariat@valdavid.com

La bibliothèque

CE QU'IL FAUT SAVOIR...

- La carte de membre est obligatoire
- Trois postes internet sont disponibles

HORAIRE RÉGULIER

Lundi : Fermée

Mardi : 10 h 30 à 17 h 30

Mercredi : 10 h 30 à 17 h 30

Jeudi : Fermée

Vendredi : 10 h 30 à 18 h 30

Samedi : 10 h 30 à 15 h

Dimanche : 10 h 30 à 15 h

ACTIVITÉS GRATUITES OFFERTES EN LIGNE

Consultez le site : www.mabiblioamoi.ca/fr

CONDITIONS D'ADHÉSION ET POLITIQUE DE PRÊTS

Pour se prévaloir des services de la bibliothèque, il faut s'inscrire au comptoir de service. L'abonnement, renouvelable aux deux ans, est gratuit pour les résidents de Val-David et de Val-Morin. Une preuve de résidence est exigée au moment de l'inscription ou du renouvellement de l'abonnement.

Frais pour les non-résidents :

- 20 \$ / 2 ans pour les moins de 18 ans.
- 40 \$ / 2 ans pour les adultes.

L'abonnement permet le prêt de 10 livres et 4 périodiques pour une période de trois semaines, renouvelable deux fois.

Frais pour les résidents :

Aucun frais pour toute location!

Frais de retard :

Abolition des frais de retard conformément à l'adoption du Règlement 442-1, depuis le 11 avril 2023.



Bibliothèque de Val-David
1355, rue de l'Académie, Val-David
T. 819 324-5678, poste 4234 ou 4241
bibliotheque@valdavid.com
comptoir@valdavid.com



Privilèges aux citoyens

Centre sportif de Sainte-Agathe-des-Monts

(40, rue Brissette, Sainte-Agathe-des-Monts)

La Municipalité de Val-David assume en tout ou en partie, les frais non-résident encourus lors de l'inscription aux activités suivantes offertes par la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts :

- Baseball (enfant)
- Cours de natation (enfant)
- Cours d'aquaforme, aquapoussette, aquajogging, pré/post-natal
- Carte de bain libre (15x et +) (50%)
- Programme de hockey (enfant)
- Programme de patinage artistique (enfant)

La demande de remboursement doit être faite au plus tard un (1) an suivant la date de l'inscription.

Vous devez présenter une copie de votre reçu d'inscription détaillé directement au Service loisirs et culture ou par courriel à : secretariat@valdavid.com.

Il faut être âgé de moins de 18 ans au moment de la date de début de l'activité (et non au moment de l'inscription) pour les activités suivantes : baseball, hockey, patinage artistique et cours de natation.

Carte Ambassadeur de Val-David

La carte Ambassadeur donne l'opportunité aux résidents de Val-David et de Val-Morin d'obtenir un rabais dans les boutiques, restaurants et hébergements participants ainsi qu'un accès gratuit illimité aux attractions participantes lorsqu'ils sont accompagnés d'au moins un adulte payant.

La carte est disponible, au bureau d'accueil touristique de Val-David situé au 2525, rue de l'Église, au coût de 6 \$ (taxes incluses).

Preuve de résidence exigée ainsi qu'une photo de format (env. 1" x 1").

Consultez le dépliant sur le site : valdavid.com/publications/tourisme

Accès au Parc régional de Val-David-Val-Morin

Tarifcation d'été : Les résidents et contribuables de Val-David et de Val-Morin bénéficient d'une gratuité sur les activités d'été tels que le vélo, l'escalade et l'accès aux sentiers pédestres.

Tarifcation d'hiver : Les résidents de Val-David et de Val-Morin bénéficient d'un tarif-résident préférentiel sur les activités d'hiver et sur les forfaits suivants :

- Forfait passe de saison
- Forfait Duo (Parc régional & Parc linéaire Le P'tit train du Nord)

La réserve naturelle du Parc régional c'est :

- 54 km de sentiers de ski de fond
- 17 km de sentiers de ski (hors-piste)
- 32 km de sentiers de raquette
- 9 couloirs de télémark
- 14 km de sentiers de ski de patin (secteur Far Hills seulement)
- 3 relais chauffés
- Aires de glissade sur neige
- 60 km de sentiers de randonnée pédestre
- Plus de 500 voies répertoriées et 100 blocs pour l'escalade
- 35 km de sentiers pour le vélo de montagne
- Sentier d'interprétation du parc
- Aires de repos et de pique-nique
- Points de vue magnifiques

Chalet d'accueil Anne-Piché
Parc régional Val-David – Val-Morin
1365, chemin du Condor
Jean-François Boily - Directeur
directeur.parc@valdavid.com
819 322-6999 | www.parcregional.com

Service animalier

C'est l'équipe de la SPCA Laurentides-Labelle (SPCALL) qui dessert la municipalité depuis le 1^{er} janvier 2017.

Que faire si je perds mon chien ou mon chat ou que je trouve un chien ou un chat errant?

Il suffit de communiquer avec la SPCALL au 819 326-4059. Vous pouvez laisser un message complet sur la boîte vocale en précisant votre nom, votre numéro de téléphone, une description complète de l'animal perdu ou trouvé incluant le numéro d'identification ainsi que le secteur dans lequel le chien ou le chat a été perdu ou trouvé.

Si vous avez perdu votre chien ou votre chat, n'hésitez pas à aller sur le site Facebook : www.facebook.com/spcall.

Si vous avez perdu votre chat, consultez aussi le site Internet www.spcall.ca/blogue/que-faire-si-je-perds-mon-chat/).

Comment procéder pour une plainte concernant une nuisance ou un cas de négligence ou de maltraitance?

Communiquez avec la SPCALL au 819 326-4059. Bien sûr, les renseignements sur les plaintes, plaignants et contrevenants demeureront strictement confidentiels.



Un chien, un permis, une médaille

Nul ne peut garder un chien de plus de trois (3) mois d'âge, vivant habituellement à l'intérieur des limites de la municipalité, à moins d'avoir obtenu au préalable une licence.

Le gardien d'un chien dans les limites de la municipalité doit, avant le 1^{er} avril de chaque année, **obtenir une licence de chien auprès de la SPCALL**. Après cette date, des frais de retard sont applicables. En cas de décès, vente ou de perte de ce chien, le gardien doit en aviser le service animalier.

La licence est payable annuellement à la SPCALL (25 \$/chien) et est valide du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année courante ou pour la période allant du moment de l'enregistrement jusqu'au 31 décembre. Cette licence est incessible et non remboursable.

Le permis est gratuit s'il est demandé par un handicapé visuel pour son chien-guide, sur présentation d'un certificat médical attestant la cécité de cette personne.

Contre paiement du tarif, le contrôleur remet au gardien une médaille indiquant l'année de la validité et le numéro d'enregistrement de ce chien. Le chien doit porter cette médaille en tout temps. Advenant la perte ou la destruction de la médaille, le gardien d'un chien à qui elle a été délivrée peut en obtenir une autre pour la somme de 5 \$.

SPCALL

Ouvert au public 7 jours semaine de 13 h - 18 h
55, Demontigny
Ste-Agathe-des-Monts, J8C 3S5
T. 819 326-4059
www.spcall.ca

Gestion des matières résiduelles

Le calendrier de collecte des matières résiduelles

Il est livré par la poste avec votre compte de taxes municipales. Vous pouvez aussi le consulter sur le site Internet de la municipalité valdavid.com.

Le bon déchet à la bonne place

BAC VERT

PAPIER ET CARTON

- ✓ Journaux, circulaires, revues
- ✓ Feuilles, enveloppes, sac de papier
- ✓ Livres, annuaires téléphoniques
- ✓ Rouleaux et boîtes de carton
- ✓ Boîte d'œufs
- ✓ Contenants à liquide

PLASTIQUE

- ✓ Bouchons et couvercles
- ✓ Sacs et pellicules d'emballage
- ✓ Bouteilles, contenants et emballages identifiés par un de ces symboles :



VERRE

- ✓ Bouteille et pots peu importe la couleur

MÉTAL

- ✓ Papier et contenants d'aluminium
- ✓ Bouteilles et canettes d'aluminium
- ✓ Boîte de conserve
- ✓ Bouchons et couvercles

BAC BRUN

RÉSIDUS ALIMENTAIRES

- ✓ Nourriture (cuite, crue ou avariée)
- ✓ Café (grains, marc et filtre)
- ✓ Viande, poisson et os
- ✓ Etc.

PAPIER ET CARTON SOUILLÉS

- ✓ Assiette ou verre de carton souillé
- ✓ Carton souillé d'aliments (pizza, etc.)
- ✓ Essuie-tout et papier mouchoir
- ✓ Etc.

RÉSIDUS VERTS

- ✓ Feuilles mortes et résidus de jardin
- ✓ Rognures de gazon séchées
- ✓ Etc.

AUTRES MATIÈRES ACCEPTÉES

- ✓ Cendres froides – après 4 semaines
- ✓ Cigarette, cigarillo (sans filtre)
- ✓ Litière de petits animaux
- ✓ Etc.

BAC NOIR

- ✓ Couches et produits hygiéniques (ex. : serviettes, lingettes, ouate)
- ✓ Plastique avec le symbole ou sans symbole de recyclage
- ✓ Bouchon de liège
- ✓ Styromousse (ex. : barquettes de viande)
- ✓ Sacs d'aspirateurs et les balayures
- ✓ Produits cirés (soie dentaire, cure-oreilles, carton ciré, chandelles)
- ✓ Charpie de sècheuse et feuilles d'assouplisseur
- ✓ Caoutchouc
- ✓ Verre brisé, vaisselle, miroir, porcelaine et ustensile
- ✓ Contenants et emballage de carton ciré ou de matériaux composites

ÉCOCENTRE

Sainte-Agathe-des-Monts
1710, rue Principale E

Heures d'ouverture

Du 1er janvier au 30 avril et du
1er novembre au 31 décembre
Mardi au samedi : 9 h à 16 h 30

Du 1er mai au 31 octobre
Lundi au samedi : 9 h à 16 h 30

Fermé les jours fériés
les 2-3 janv. et le 26 déc.
Ouvert le 1er avril

COMMENT PLACER VOS BACS POUR LA COLLECTE

Roues et poignées
orientées vers la maison

Bacs placés côte à côte
et espacés de 60 cm (2 pi.)



Autres services/ressources

MUNICIPALITÉ alliée

CONTRE

la **Vio**lence **conjugale**

**PROCHE OU VICTIME...
vous avez besoin d'aide?**

L'OMBRE-ELLE
C.P. 374
Ste-Agathe-des-Monts (Québec) J8C 3C6
819 326-1321 | info@lombrelle.qc.ca

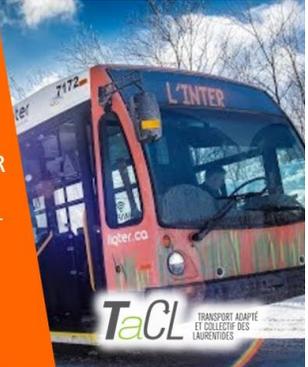
 REGROUPEMENT DES MAISONS
POUR FEMMES VICTIMES
DE VIOLENCE CONJUGALE

MAISONS-FEMMES.QC.CA

 Val-David
de monde à part

 VAL-DAVID OFFRE
50 % DE RABAIS POUR
SES ÉTUDIANTS DE
NIVEAU COLLÉGIAL ET
UNIVERSITAIRE





Transport Intermunicipal - transportlaurentides.ca
L'Inter des Laurentides: 1 877 604-3377
Transport adapté : 1 800 717-9737

Les titres à 50 % de rabais pour les étudiants de niveau collégial et universitaire sont disponibles au bureau du Service loisirs et culture de la Municipalité situé au 2490, rue de l'Église

Points de vente des titres réguliers :

- Marché Métro Val-David - 2500, rue de l'Église
- Marché Bio Sattva – 1340, route 117
- Station-service Ultramar Villemaire -1054, route 117

Points d'arrêt / Stops :

- Intersection route 117- rue de l'Ermitage
- Intersection route 117- rue de l'Église

Programmes et aide financière

Programme d'aide financière pour le remplacement de toilettes standards pour une toilette à faible débit

Ce programme offre un remboursement de 100 \$ pour chaque toilette à faible débit certifié Water sense installée en remplacement d'une toilette à débit régulier. Un maximum de deux (2) toilettes par bâtiment est admissible.



Programme d'aide financière pour l'achat de couches lavables

Ce programme d'aide financière est destiné aux personnes domiciliées sur le territoire de la Municipalité et qui ont fait l'achat de couches lavables pour elles-mêmes ou pour une personne à charge au cours de l'année 2024.



L'aide financière pour la personne admissible correspond à 50 % de la facture d'achat des couches lavables, en autant que le montant alloué à cette personne admissible ne dépasse pas la somme maximale de 100 \$ pour un ou plusieurs achats.

Informations sur le site [valdavid.com/services/aux/citoyens/Programmes et aide financière](http://valdavid.com/services/aux/citoyens/Programmes-et-aide-financiere)

Communications



Pour tout connaître sur votre municipalité, consultez le site valdavid.com, qui est quotidiennement mis à jour afin de bien vous informer.



Rejoignez la communauté de la page officielle **Facebook : Municipalité du Village de Val-David** en aimant notre page. Cela vous permettra de suivre toutes nos nouvelles en temps réel.

Val-David Info

Le **bulletin électronique mensuel** de la Municipalité est conçu pour vous informer sur les événements à venir, nouvelles de l'heure, les règlements, les réalisations et plusieurs autres points d'information. Inscription sur la page d'accueil du site valdavid.com.



Sous inscription via un ordinateur ou via l'application mobile, cette nouvelle plateforme informatisée vous permettra :

- De consulter votre compte de taxes en ligne.
- De recevoir des communications personnalisées en sélectionnant vos champs d'intérêt.
- D'effectuer des demandes de permis en ligne.

Inscrivez-vous dès maintenant en cliquant sur l'onglet Voilà! sur la page d'accueil du site Internet valdavid.com ou en téléchargeant l'application mobile.



La Municipalité s'est dotée d'un système d'alerte informatisé afin de vous informer sur diverses situations d'urgence ou d'entraves majeures sur notre territoire. Vous pouvez ainsi recevoir par téléphone, courriel ou messagerie texte (SMS), des messages importants pour votre sécurité. Inscrivez-vous dès maintenant en cliquant sur l'onglet **Système d'alerte aux citoyens** sur la page d'accueil du site Internet

Municipalité du Village de Val-David
2579, rue de l'Église, Val-David QC JoT 2No

Horaire

Lundi au jeudi : 8 h à 12 h et 12 h 45 à 16 h 30

Vendredi : 8 h à 12 h

Pour toute urgence, en dehors des heures d'ouverture, composez le 911

Service loisirs, culture et vie communautaire
2490, rue de l'Église (porte sur le côté)